

Événements

7 mai

ouverture de l'aide au stockage privé pour les viandes et produits laitiers : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Regulation-des-marches/Stockage-prive>

9 mai

lancement d'un dispositif national doté de 30 millions d'euros pour renforcer la protection des riverains et accompagner les agriculteurs dans la mise en place de zones de non traitement (ZNT) : <https://agriculture.gouv.fr/dispositif-national-de-30-millions-deuros-pour-renforcer-la-protection-des-riverains-et-accompagner>

2 juin

début de la campagne de recrutement des enquêteurs du Recensement Agricole 2020 (jusqu'au 30 juin) : <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Recensement-agricole-2020-la-DRAAF>

Sorties

Guide du don alimentaire et Covid19

Agreste Dossier n°1 : Évolution des pratiques agro-écologiques en grandes cultures

Agreste Essentiel : Pratiques culturales en grandes cultures en 2017

Agreste Essentiel : RICA 2018 en Normandie

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=archive_article&lang=fr

Prix et cotations

Lait →

Viande bovine ↗

Viande porcine ↘

Céréales à paille ↘

MAI 2020 N°5

Au sommaire en mai

Lait

collecte stable en mars

Viande bovine

légère valorisation des cours

Viande porcine

marché déséquilibré

Grandes cultures

inquiétudes face au manque d'eau

Cours du blé

toujours élevé

Export

1,1 Mt en avril

Fourrage

pousse très ralentie fin mai

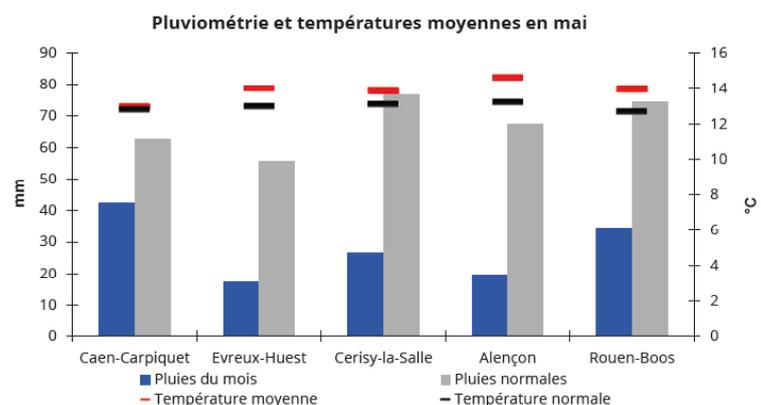
Focus du mois

Les aides du 2^{ème} pilier de la PAC en Normandie de 2015 à 2018 : entre stabilité et rééquilibrage

La météo

Comme avril, le mois de mai se montre plus chaud et sec que d'habitude. Dans l'Orne, la quantité d'eau tombée est inférieure de 71 % à la normale. Les pluies se concentrent sur la première décade. Elles sont les bienvenues sur les cultures et permettent une réhumidification des sols mais la situation se dégrade

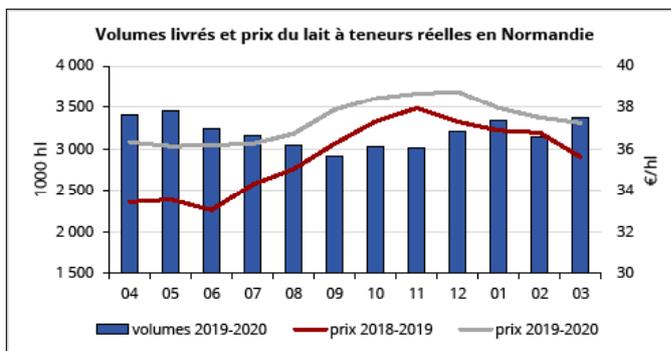
à nouveau dans le courant du mois. Les températures restent au-dessus des normales dans tous les départements, de + 0,2°C dans le Calvados à + 1,4°C dans l'Orne. L'avance de cultures se maintient, la moisson pourrait être plus précoce cette année.



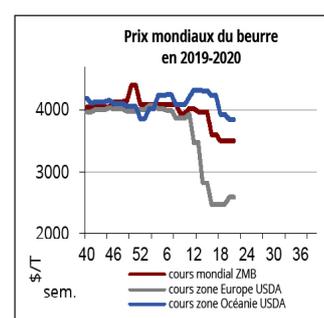
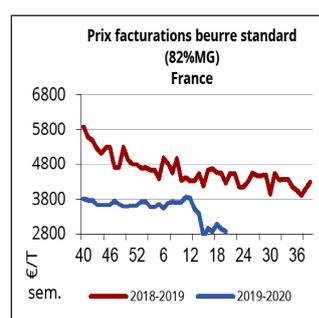
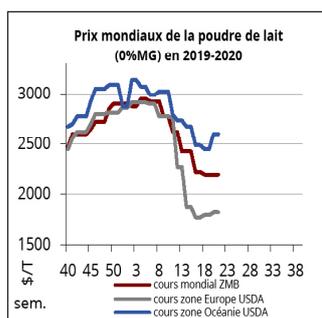
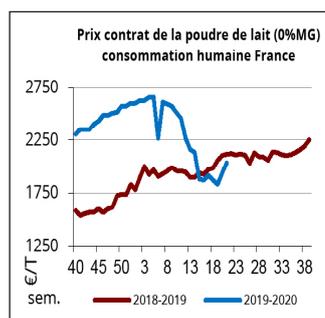
Source : Météo France

Lait : collecte stable en mars

En mars, la collecte de lait en Normandie est stable sur un an. Dans la Manche, elle progresse encore de 1,5 %. Elle diminue dans le bassin Grand Ouest et progresse légèrement sur un an au niveau national. En février, la collecte européenne progressait de 1,1 % selon Eurostat avec des différences très marquées entre les pays. Les prix standards en Normandie diminuent en mars sur un an (- 1,6 %) tandis que les prix à teneurs réelles augmentent fortement (+ 4,5 %). Les cours du beurre et de la poudre se redressent en mai, favorisés par l'aide au stockage privé et l'amélioration à l'export.



Source : FranceAgriMer - Agreste - EMLestim



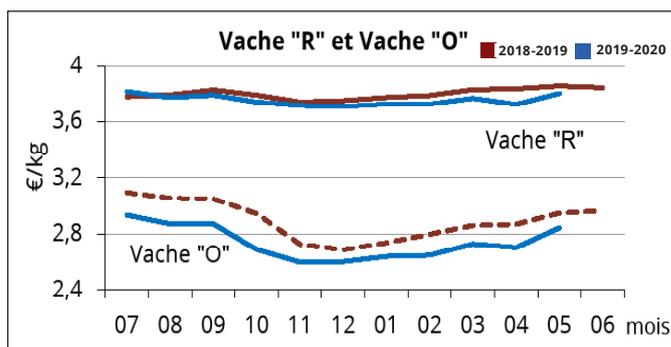
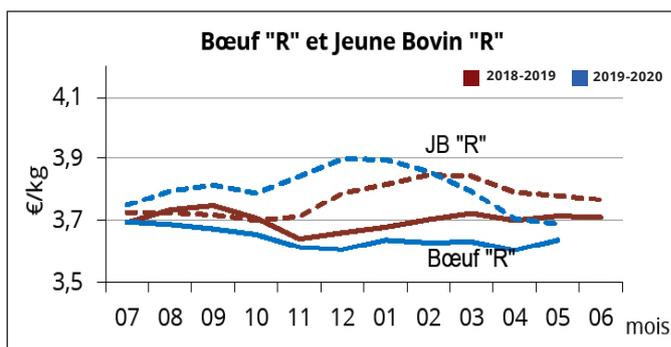
Sources : FranceAgriMer - USDA

Viande bovine : légère valorisation des cours

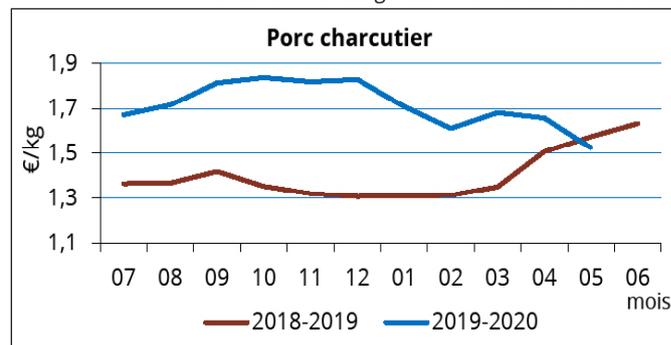
Les cours des viandes de vaches et de bœufs reprennent plusieurs centimes sur mai mais demeurent bien en dessous des cours de 2019. Ils augmentent de respectivement 8 centimes du kilogramme pour les vaches « R » et 4 centimes pour les bœufs « R ». Lors du confinement, les consommateurs se tournent massivement vers le steak haché engendrant des difficultés de valorisation des arrières. Un retour à l'équilibre se fait progressivement courant mai. En revanche, la fermeture de la restauration hors domicile et l'abondance de l'offre continuent de peser sur le cours des veaux. La situation ne s'améliore pas non plus pour les jeunes bovins. Jugée trop restrictive, l'aide au stockage de viande proposée par la Commission européenne à partir du 7 mai est peu sollicitée en France.

Viande porcine : marché déséquilibré

Le cours du porc baisse continuellement sur mai excepté en fin de mois où il se stabilise. L'offre est largement suffisante face à la demande des abatteurs. En effet, cette dernière est limitée par les jours fériés et les réductions d'activité en raison de la situation sanitaire. Par ailleurs, le marché intérieur est calme et l'intra-communautaire saturé. Fin mai, la demande chinoise se tourne vers l'origine européenne en raison d'une impossibilité des exportateurs états-uniens à honorer leurs contrats. La réouverture même limitée des restaurants en Allemagne contribue à rééquilibrer le marché.



Source : FranceAgriMer - cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer - cotations classe E - Nantes

Grandes cultures : inquiétudes face au manque d'eau

Toutes les parcelles de blé ont atteint le stade épiaison fin mai. FranceAgriMer estime que l'état des parcelles dégradées s'est légèrement amélioré en mai. La situation est toujours nettement moins bonne que la normale. La majorité des parcelles d'orge est au stade grains laiteux en fin de mois. Des attaques de corvidés et de sangliers sont à déplorer dans les parcelles de maïs. La croissance du lin est très contrastée selon les zones et peut se trouver très ralentie du fait du stress hydrique. Les premières fleurs apparaissent en fin de mois. Les cultures de pommes de terre présentent peu de maladies mais une présence de doryphores et de pucerons. Ces derniers se retrouvent aussi fortement dans les champs de betteraves, de féveroles et de pois. Selon le secteur, les cultures sont assez impactées par le manque d'eau. La collecte reste dynamique pour les céréales à paille, particulièrement pour l'orge dont l'avance sur 2019 gagne 3 points. 93 % de la collecte estimée de blé tendre normand serait réalisée fin avril.

Cours du blé : toujours élevé

Le marché est toujours sous l'influence de la météo : les cours restent soutenus en raison d'incertitudes climatiques en Europe ainsi que l'état de cultures jugé médiocre. Par ailleurs, le dynamisme de la demande internationale se poursuit soutenant le marché. Le cours du blé tendre FOB* Rouen se stabilise aux alentours de 20,1 €/q. Les fabricants d'aliments pour bétails privilégient d'autres céréales en raison du prix élevé du blé.

*FOB : sans frais à bord

Export : 1,1 Mt en avril

Le confinement profite aux productions françaises avec 1,1 Mt de céréales exportées en avril depuis le port de Rouen. Les exportations vers les pays de l'Union européenne sont en revanche revues à la baisse en raison des prix élevés. Le quota d'exportation de blé tendre de la Russie est atteint le 26 avril. Celui de l'Ukraine, atteint le 25 mai, est finalement levé car le pays dispose de stocks suffisants pour sa demande intérieure.

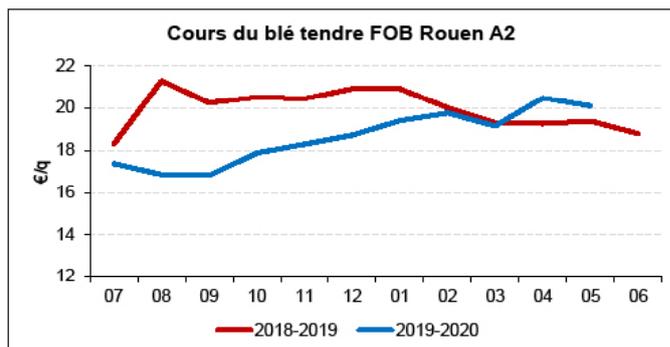
Fourrages : pousse très ralentie fin mai

Selon ISOP*, la pousse de l'herbe est excédentaire de 15 % en moyenne sur la région entre le 20 avril et le 20 mai. Cependant, en deuxième quinzaine de mai, la pousse des prairies ralentit fortement voire stoppe. Les éleveurs s'inquiètent de voir fondre les stocks d'herbe sur pieds et attendent la pluie avec impatience.

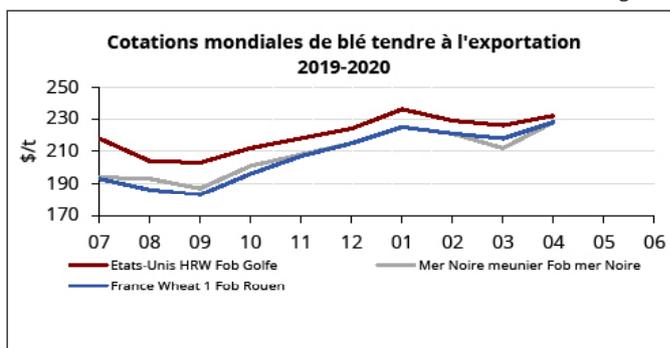
*Informations et Suivi Objectif des Prairies – normales 1989-2018

Collecte des organismes stockeurs en Normandie (1 000T)					
	Mars 2020	Avril 2020	Évolution 04-20/04-19	Cumul campagne	Évolution N/N-1
Blé	429	298	12 %	3 617	18 %
Orge	49	41	94 %	752	22 %
Maïs	5	4	20 %	121	-10 %
Colza	19	32	-16 %	411	2 %
Pois	2	1	-55 %	28	-17 %

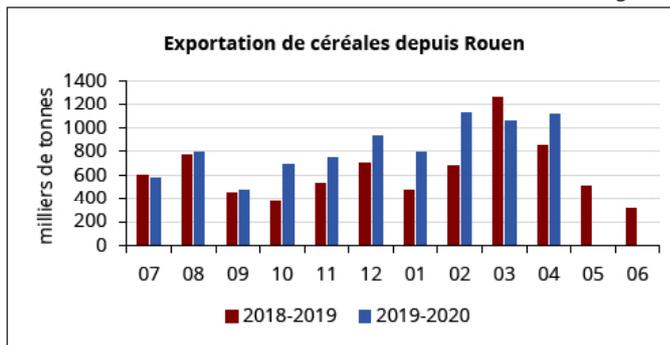
chiffres provisoires consolidés en fin de campagne Source : FranceAgriMer



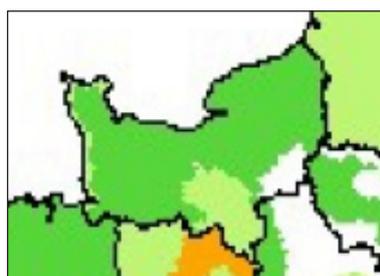
Source : FranceAgriMer



Source : CIC - FranceAgriMer



Source : Port de Rouen



Pousse de l'herbe du 20 avril au 20 mai par rapport à la normale

- Déficit important : 75 % et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75 % à 90 % ;
- Normale : de plus de 90 % à 110 % ;
- Excédent : plus de 110 %.

Source : SSP - INRAE - Météo France

Les aides du 2^{ème} pilier de la PAC en Normandie de 2015 à 2018 : entre stabilité et rééquilibrage

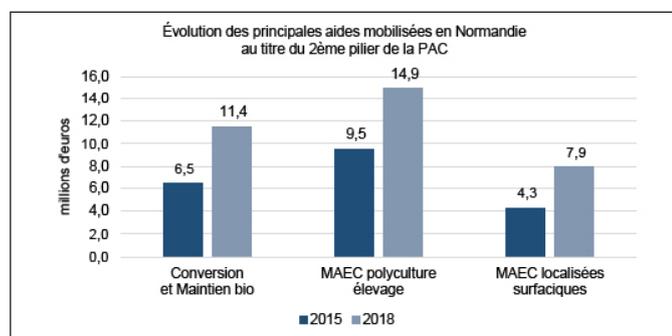
Aux termes des 4 premières années de mise en œuvre des aides du 2^{ème} pilier de la PAC en Normandie, seuls 4 dispositifs sont quasi exclusivement mobilisés. L'Orne et la Manche regroupent la majorité des bénéficiaires et des aides. L'Eure et la Seine-Maritime se distinguent au travers d'un seul des 4 dispositifs.

Montée en puissance du 2^{ème} pilier entre 2015 et 2018

Entre 2015, année d'entrée en vigueur de la dernière réforme de la PAC et 2018, les aides versées au titre du 2^{ème} pilier (hors ICHN) sont passées de 287 à 458 millions d'euros au niveau national (+ 60 %). En Normandie, sur la même période, elles ont évolué de 20,7 à 35,1 millions d'euros (+ 70 %). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires a progressé de près de 50 % au niveau national et 57 % en région. Globalement, la Normandie représente 7,6 % de l'enveloppe nationale et 6,8 % des bénéficiaires.

La Normandie mobilise majoritairement 4 dispositifs

Parmi les 10 dispositifs d'aides mobilisables, 4 totalisent 98 % des aides attribuées en Normandie de 2015 à 2018. Il s'agit des aides à la conversion et des aides au maintien de la bio pour un tiers (2 dispositifs regroupés en 1 ci-après), des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) polyculture élevage pour un peu plus de 40 % et des MAEC localisées surfaciques pour un peu plus de 20 %. Le dispositif relatif à la protection des ressources végétales n'est pas utilisé, les 5 autres dispositifs sont très peu souscrits. Les MAEC systèmes grandes cultures sont absentes en Seine-Maritime de 2015 à 2018 et les MAEC systèmes herbagers et pastoraux présentes uniquement dans la Manche et l'Orne.



Source : Agreste - ASP

La majorité des aides dans 2 départements, mais une amorce de rééquilibrage

En 2015, les départements de l'Orne et de la Manche concentrent 65 % des aides et 60 % des bénéficiaires. Ces

parts s'érodent pour atteindre, en 2018, 58 % des aides et 55 % des bénéficiaires. Cette érosion s'exerce au profit des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, qui représentent 20 % des aides et 25 % des bénéficiaires en 2018 au lieu de respectivement 14 et 18 % en 2015. La part du Calvados est relativement stable sur cette même période (22 % des aides et 21 % des bénéficiaires). L'enveloppe globale ainsi que le montant moyen par bénéficiaire restent les plus élevés dans l'Orne.

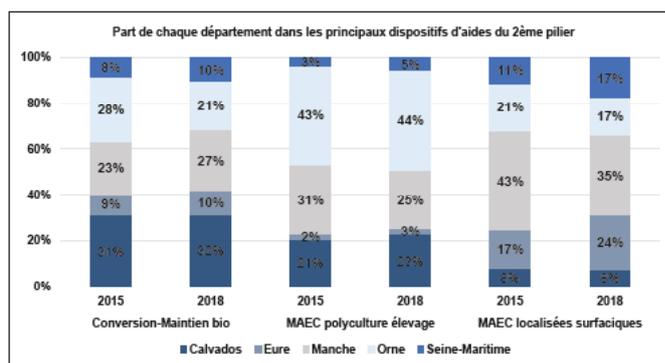
Enveloppe des aides du 2^{ème} pilier (millions d'euros)

	2015	2016	2017	2018
Calvados	4,4	6,0	7,1	7,8
Eure	1,5	2,0	2,4	3,5
Manche	6,5	8,0	8,6	9,9
Orne	6,9	8,7	9,6	10,4
Seine-Maritime	1,4	2,5	2,9	3,5
Normandie	20,7	27,2	30,7	35,1

Source : Agreste - ASP

Le recours aux MAEC localisées surfaciques en net progrès dans l'Eure et la Seine-Maritime

De façon stable entre 2015 et 2018, le Calvados mobilise un tiers des aides bio, conversion et maintien, l'Orne 43 % des aides liées aux MAEC polyculture élevage. La Manche perçoit la plus forte part des aides liées aux MAEC localisées surfaciques, mais celle-ci diminue entre 2015 et 2018. La mobilisation de ces MAEC localisées surfaciques progressent sensiblement dans l'Eure et la Seine-Maritime.



Source : Agreste - ASP

Avec la contribution des exploitations des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole



www.agreste.agriculture.gouv.fr

DRAAF de Normandie

Service Régional de l'information Statistique et Économique
6, Bd Général Vanier
14070 Caen cedex 5
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Caroline Guillaume

Rédacteur en chef : Michel Delacroix

Rédactrices : Virginie Duclos, Élisabeth Borgne

Composition : Valérie Campion

Dépot légal : À parution

ISSN : 2497-2851

© Agreste 2020